



**Université d'été de l'Innovation Rurale de Marciac 2006.
En partenariat avec la Communauté de communes
Bastides et Vallons du Gers**

9 Août 2006

Le débat, un objet interculturel entre polémique et polysémique

*Patrick Denoux,
Maître de conférence en psychologie interculturelle
à l'Université Toulouse Le-Mirail*

Edité par la Mission Agrobiosciences.

La Mission Agrobiosciences est financée dans le cadre du contrat de plan Etat-Région
par le Conseil Régional Midi-Pyrénées et le Ministère de l'Agriculture, et de la Pêche.

Renseignements : 05 62 88 14 50 (Mission Agrobiosciences)

Retrouvez nos autres publications sur notre site : <http://www.agrobiosciences.org>



La controverse est partout... potentiellement

La psychologie interculturelle, comme psychologie du contact culturel (cultures anthropologiques, générationnelles, organisationnelles...) s'intéresse à la signification et à la gestion de la différence culturelle dans ses effets psychologiques. A ce titre, familière à la fois de la pratique du débat et de la fâcherie, elle se voit très sollicitée car la controverse est partout, entre profanes, entre experts, entre profanes et experts, entre scientifiques, entre politiques, entre scientifiques et politiques... Quelques mots en préambule concernant ces trois acteurs principaux instruisant la majorité des débats : l'expert, le politique, le profane.

Pour ce qui est de l'expert, nos inflexions culturelles nous font présupposer en permanence qu'idéalement, la science pourrait, parce que supposée échapper aux vicissitudes de l'environnement socio-politico-économique, nous empêcher d'y succomber. Historiquement, cela n'a jamais été le cas : qu'il suffise d'évoquer le laboratoire des Curie en étroite connivence avec l'industrie naissante du Radium ou l'expansion d'après-guerre des actuels complexes scientifico-industriels pour ce qui est de l'économique, ou encore qu'il s'agisse des accointances premières des scientifiques des Lumières, via l'institutionnalisation par l'Empire jusqu'à la technoscience étatique d'aujourd'hui, pour ce qui est du politique (Pasteur n'écrivait-il pas, sous forme à peine voilée, au Président du Mexique que s'il avait des fonctions exécutives, il proposerait aux condamnés à mort une alternative : être supprimé ou servir de cobaye pour l'inoculation de la rage...).

L'histoire des sciences nous indique bien au contraire qu'il n'y a jamais eu de pré carré que dans une conception idéaliste dont la seule fonction actuelle est d'enrayer la controverse. *Pour tout débat à venir, il conviendrait de considérer d'abord que l'extériorité dont se targue l'expertise scientifique n'a jamais été.*

L'expert fait science, le profane fait sens.

Pour ce qui est du profane, je rappellerai qu'il n'est de profane que relativement à un temple (*profanum*) et il ne fait pas de doute que leur convocation à la table délibérative en ébranle quelque peu les colonnes. Mais, faut-il rappeler que toute expertise en un domaine se paie nécessairement d'un noviciat en maints autres ? Aussi expert soit-il, chacun est profane en *terra incognita*... Quant à la nouveauté supposée du phénomène, cela fait bien longtemps que le peuple s'est invité à la table du Prince à travers le philosophe et la décision éclairée, puis avec le parlement et la décision contrôlée et enfin peut-être, à travers la participation et la décision partagée. Alors quelle est l'utilité du profane ? *Pour tout débat à venir, il conviendrait de considérer que si l'expert fait science, le profane, lui, fait sens.* Parce qu'il réconcilie science et expérience, expérimentation et épreuve. "C'est celui qui porte la chaussure qui sait où elle fait mal" selon J. Dewey.

Pour ce qui est du politique, s'opère actuellement une véritable incitation étatique à la participation (cf l'analyse sur la naissance de l'Etat consultatif par Pierre Rosanvallon, ainsi que sur l'administration déléguée) qui s'institutionnalise, débordant la représentativité classique tout en s'élargissant à l'ensemble des secteurs. *Pour tout débat à venir, il conviendrait de considérer qu'instruire actuellement la question du débat revêt une signification particulière ; cela revient à signaler que les formes qui lui ont été données jusqu'à ce jour ne conviennent plus.*

Ce que je veux indiquer par là, c'est que la confrontation par le débat du scientifique, du décideur et du citoyen, au sein de rapports de forces variables, ne date pas d'hier. Compte

tenu de la position de centralité symbolique qu'occupe l'agriculture (origine, nourriture, modelage), il s'avérait impossible qu'elle échappât à cette incitation. Alors fleurirent, çà et là et là peut-être plus qu'ailleurs, déjeuner-débat, assemblées-débats, émission-débat, enquête-débat, dîner-débat, journée-débat, gala-débat, rencontre-débat; causerie-débat, conférences-débats, soirées-débats et maintenant, pour ce qui nous concerne, le dernier-né, le « débat-débat » .

Une constante culturelle : la crainte du dissensus

Comment débattre des sujets qui fâchent ? Voilà une interrogation singulière, mais comment savons-nous donc qu'ils fâchent... sans en avoir déjà débattu ? A cette question toute simple, la réponse collective est aussi limpide : nous imaginons le débat à partir de la crainte du débat... A tout moment nous redoutons qu'il puisse fâcher. Je n'en prendrai pour illustration que les multiples commissions Théodule, spécialité française, essentiellement destinées à enfouir tout débat. *Dans nos cultures, le débat fâche avant tout débat.* Nous craignons que notre identité, tout autant que nos intérêts, y soit mal engagée et en souffre, nous appréhendons la polémique stérile et tentons de la conjurer... Nous touchons là à une constante culturelle sous forme de cercle vicieux : la crainte du dissensus génère une pression au faux consensus (redouté) productrice à terme de conflits entretenant la crainte du dissensus.

Au niveau organisationnel, groupal ou individuel, la crainte du dissensus est profondément ancrée. Elle provient essentiellement du statut mineur que notre culture très majoritairement monothéiste, assimilatrice et percluse de cohérence octroie à la différence, toujours soupçonnée de générer la divergence, mère du désaccord conduisant à la déstructuration. Soit dit sans vous fâcher... Face à la disparité croissante des incitations - et chacun sait ici à quel point la figure du paysan est à un carrefour identitaire - il s'en suit une *faiblesse majeure dans la prise en compte spontanée de cette diversité.* Faiblesse en contradiction avec nos principes politiques démocratiques, dans une société qui n'en finit d'ailleurs pas de s'étonner d'une certaine désertion dans l'engagement.

Cette crainte du dissensus s'exprime à plusieurs niveaux, j'en mentionnerai simplement deux. Sur le plan organisationnel, d'abord. Mon expérience d'expertise auprès d'organisations de différents secteurs m'a montré que toute structure professionnelle, syndicale, administrative ou de recherche traversée de manière justifiée par la question de sa redéfinition, de son organisation pourrait-on dire mise en débat, est de fait traversée, voire secouée par une forte contradiction d'objectifs : soit maintenir l'interrogation à un niveau qui ne questionne pas le consensus interne, quitte à en reconstituer un complètement artificiel par des opérations d'audit visant à consolider l'adhésion et qui virent à la simple action de communication interne occultant les différences. Le dissensus est alors considéré comme une pathologie du processus, pathologie dont tout débat est potentiellement porteur et qu'il convient d'éradiquer. Soit pousser l'interrogation à un niveau qui questionne le consensus interne quitte à engager une forme de négociation implicite à l'issue d'opérations d'analyse de la diversité visant, sur la base même de cette diversité, la restauration des capacités délibératives, voire décisionnelles des différents acteurs. Le dissensus, non sans mal, est alors considéré comme origine du processus qui rend le débat indispensable.

Cette forte contradiction d'objectifs relève directement du statut octroyé au dissensus dans le débat, *le dissensus redoutable pathologie à combattre ou indispensable origine à dépasser.*

Sur le plan personnel, ensuite, si l'image du paysan sert à conjurer les méfaits du progrès, de la technique, de l'industrialisation etc., l'agriculteur réel, lui, est tiraillé entre plusieurs

positionnements identitaires ; du point de vue psychique , il est lui-même confronté au dissensus entre les rôles multiples qui sont attendus de lui et est certainement plus préparé à l'évincer qu'à le gérer. Là encore, un dilemme : va-t-il incarner une sorte d'acteur de théâtre d'ombres, destiné à exorciser les malfaisances des avancées techniques et scientifiques et s'identifier à cette fonction conjuratoire qui le conduira à être tour à tour le pollueur, le paysagiste, l'industriel, l'écologiste, le technicien agricole etc. ? Va-t-il construire une stratégie identitaire sur la base même de la reconnaissance de ce dissensus - ce qui me semble-t-il constituer par ailleurs un axe politique majeur ? Le dissensus, là encore selon le statut qui lui est octroyé, assure une *fonction soit d'élimination craintive soit de promotion étayée du processus identitaire*.

La pression au faux consensus.... lui-même redouté !

En réalité, nos cultures obnubilées par la crainte du dissensus orientent la vision du consensus vers un faux consensus, favorisant systématiquement trois caractéristiques que nous retrouverons dans maints débats : le *consensus a minima* artificiel et peu étayé - les manifestations de la divergence nous sont moins tolérables que la superficialité d'un accord de façade, c'est à dire d'une représentation d'accord ; le *consensus a priori*, plus présumé déjà présent que construit ou négocié ; et le *consensus pro domo* (oxymore délibéré), avec pour base l'imposition de son point de vue plus que la recherche d'un compromis. Le débat s'en trouve évincé car, à l'inverse, il suppose à la fois l'expression intense des disparités, l'ouverture des possibles, le délogement de sa position et la recherche authentique d'un accord. Les insatisfactions et les tensions s'en voient exacerbées, ne laissant plus pour issue que le conflit explicite, ce qui amplifie davantage encore la crainte et la délégitimation du débat. Il est intéressant de constater que cette inflexion culturelle se traduit dans l'analyse lexicographique du champ sémantique du mot "débat" en français, qui confirme l'existence de trois registres - la conversation, la négociation et le conflit - soulignant à quel point c'est la crainte du dissensus qui structure l'univers sémantique du débat,. *On débat pour converser (fréquentation), s'entendre (accord) ou se battre (polémique)*.

Dans notre culture, le lien causal entre la crainte du dissensus et la pression au faux consensus est identifié et tellement puissant qu'il est indispensable d'en tenir compte et de tenter de le contrecarrer lors de la mise en place des procédures délibératives. Prenons l'exemple de l'importation d'une pratique culturelle danoise : les conférences de consensus. Il s'agit d'une procédure de débat inventée il y a une quinzaine d'années par le danois Lars Klüver (Danish Board of Technology, Office Parlementaire des Choix Technologiques et Scientifiques) : un groupe de profanes, tirés au sort ou choisis selon la méthode des quotas, sont formés pendant deux week-ends à la question dont va débattre la conférence de consensus qui se déroule elle-même sur un week-end. Cette conférence est constituée de deux demi-cercles en vis-à-vis – les profanes et les experts. Les experts doivent répondre aux profanes, puis les profanes se retirent pour délibérer et produire un texte. Il est intéressant de constater que le terme de consensus dans cette procédure sert simplement de référence mais ne constitue en aucune manière le point ultime d'aboutissement. Or, dans la quête française de nouveaux modèles de délibération et leur application à des formes inédites de débat public, l'importation de cette pratique culturelle danoise s'est heurtée à une crainte tout aussi culturelle mais française cette fois, celle d'un consensus mou et obligatoire (Daniel Boy). Le mot "consensus" a alors été remplacé par le mot "citoyens", une substitution non dénuée d'ambiguïté. La conférence de consensus est devenue conférence des citoyens, mais changer le terme stigmatisé n'aura peut-être pas conduit pour autant la conférence des citoyens jusqu'à une conférence de dissensus... Sous l'effet de la crainte du dissensus, la pression au faux consensus est telle que, il faut bien le reconnaître, maintes fois *le débat n'a été élevé que pour être suspendu...* La psychologie

interculturelle nous montre à l'évidence la différence de productivité entre un consensus postulé a priori, dont nous faisons très rapidement l'épreuve de l'artificialité, et un consensus interculturel qui est le produit d'une construction négociée.

Identifier la définition culturelle du débat

Sur cette obsession craintive du dissensus, s'exercent de multiples déterminations culturelles impossibles à recenser ici : crainte de l'écart à la norme, refus de la négativité, intériorisation du débat... Néanmoins, de multiples réponses peuvent y être apportées à condition de prendre en considération les dimensions culturelles et interculturelles du débat.

Toute définition du débat est culturelle. Dans une procédure délibérative le tirage au sort d'un jury de citoyens, pour mathématique qu'il est, peut être très différemment interprété. Dans une culture, il peut être perçu comme générant la représentativité indiscutable du Bien Public dont doivent se sentir investis les désignés par le sort. Alors que dans une autre culture, il représentera une sorte d'ordalie, jugement divin légitimant, tout aussi indiscutablement, la prévalence que doivent prendre les intérêts particuliers des désignés. Dans les conférences de consensus, si la délibération des profanes se fait à huis clos c'est, en Allemagne, pour la protéger des lobbies et en Espagne, pour éviter la gêne d'avoir à s'exprimer en public (Yves Sintonner).

Clarifier le statut de la décision

En France nous observons une confusion récurrente et souvent manipulée entre participer, débattre et délibérer. Il ne s'agit pas ici de faire une apologie acritique de la démocratie directe, dont nous savons tous à quel point elle peut aussi présenter des obstacles : détournement du bien public par des groupes organisés de pression, hétérogénéité des niveaux d'information, maîtrise inégale de la procédure etc. Mais il s'agit de savoir très clairement si, dans un débat, la délibération est officieuse ou officielle ; si elle doit conduire à élaborer une décision à prendre ou à faire admettre une décision déjà prise. Sans quoi, non seulement nous perdons tous les avantages du débat décisionnel (responsabilisation des décideurs bureaucrates, éducation à la citoyenneté, renouvellement de la démocratie) mais, pire encore, nous procéderions à la destruction de l'engagement citoyen et installerions la dictature du NIMBY (Not In My Back Yard, "je veux bien de l'électricité nucléaire, mais pas les déchets dans mon jardin"), est-il systématiquement répondu, par les instances politiques à toutes les conclusions y compris celles non retenues des conférences des citoyens (1998).

Je prendrai pour exemple les propositions issues de la conférence des citoyens sur les Ogm : création d'un deuxième cercle d'expertise sociétale au dessus de la Commission du génie biomoléculaire, création d'une filière sans Ogm, responsabilité civile du semencier en cas de dommages sur l'environnement, refus des Ogm intégrant un gène marqueur de résistance aux antibiotiques, etc. N'aurait-il pas convenu que les pouvoirs politiques y apportassent des réponses précises quelle qu'elles fussent, plutôt que d'entretenir le sentiment d'un simulacre démocratique?

D'où l'extrême nécessité, dans la procédure, d'une *clarification préalable et systématique du statut de la décision*, dans la claire conscience que des débats qui n'auraient aucune qualité délibérative et a fortiori décisionnelle, ne fabriqueront que temporairement de l'adhésion rapidement déçue, qui se métamorphosera aussitôt en un désinvestissement durable et en un sentiment de dépossession, tous deux extrêmement préjudiciables à la démocratie. Alors, pour reprendre l'image de Marx, le citoyen ne serait plus que ce musicien de rue qui jouerait au carrefour pendant qu'à l'opéra, en concert, ceux qui comptent interprèteraient pour de bon, la vraie musique.

Triangler par le rapport à la nature

La controverse est ressentie comme une menace contre le lien social pour l'ensemble de la société mais, plus particulièrement, dans les secteurs qui concentrent et symbolisent, comme l'agriculture, les tensions internes de notre espace collectif (origine, nourriture, modelage). Pourquoi l'agriculture focalise-t-elle les conflits, de manière inconsidérée au regard de sa participation à l'économie nationale ? Parce qu'elle réintroduit en permanence une question fortement déniée par notre culture : notre rapport à la nature dont elle est l'exutoire. Si nous reconnaissons volontiers que l'interprétation d'un conflit social est polysémique, d'abord parce que polémique et qu'au moins deux thèses sont en présence, nous continuons à exclure de son interprétation le rapport à l'environnement.

Permettez-moi un exemple allégorique : dans un port de pêche marocain, une ville de taille moyenne, le juge observe une recrudescence de plaintes pour vol sur les terrasses dans les médina, notamment de *gdid*, c'est-à-dire de viande séchée. Ces vols témoignent apparemment sans équivoque d'une dégradation claire et en cascade des relations de voisinage. L'espace conflictuel s'accroît, multiples imputations réciproques de délit, et pourrait évoquer une crise du lien social. En réalité, au loin sur l'océan, cela fait quelques années que les bateaux-usine ont remplacé les embarcations traditionnelles et que, progressivement, des colonies entières de mouettes ont dû se réfugier au port faute de ne plus pouvoir bénéficier des rebuts rejetés par la pêche traditionnelle. Alors, certains diront que chacun s'est mis à soupçonner son voisin parce que le lien social était déjà défait par la modernisation effrénée des techniques de pêche...

Que le voleur soit la mouette ou le bateau-usine, toute explication des conflits interpersonnels qui ne convoquerait pas le pêcheur, c'est-à-dire qui n'intégrerait pas le rapport à l'espace naturel, serait erronée. Eh bien, dans notre société, nous sommes, bien plus encore que ce juge, incessamment confrontés à notre difficulté à intégrer l'agriculteur, à intégrer cette dimension à la compréhension de conflits dont nous ne lisons que la surface. C'est là le mouvement culturel me semble-t-il le plus important que cette *nécessité de trianguler la compréhension des débats, conflits et affrontements sociaux par la Nature* et ceux qui en ont en grande partie la charge, au sens des multiples rapports que nous entretenons avec elle. A cet endroit, l'agriculture peut jouer un grand rôle en promouvant une Nature qui ne peut se résumer à la dangerosité introduite par les manipulations humaines, en soutenant un rapport à la nature dont elle ne serait pas la seule dépositaire et en favorisant un débat qui restaurerait la complexité de l'objet et les divergences de positions. Que voulons-nous faire de la nature ? Le champ d'exploration et de manipulation qu'elle a toujours été avec les risques afférents ? Le conservatoire désuet d'une origine à laquelle nous feignons de croire ? A moins qu'une combinaison intelligente des deux...

Admettre les enjeux identitaires du débat... Sans l'ethniciser.

Il y a deux niveaux d'enjeux dans un débat. Il y a bien sûr *l'enjeu dans la réalité* (les conséquences objectives du débat telles que : " Va-t-on réintroduire l'ours?") mais il y a aussi *l'enjeu identitaire* au cours du débat (perdre la face, dominer l'adversaire...) qui peut même conduire un acteur à perdre de vue son objectif. Je façonne l'argument mais l'argument me façonne et finit par me représenter ("Si je suis écologiste, je dois m'opposer à l'éleveur"). Or actuellement, nous observons que le rapport à l'objet débattu disparaît au profit du rapport à soi-même. Si bien que se contenter d'admettre les enjeux identitaires du débat, condition essentielle de sa dynamique, alimenterait la paralysie.

Il faut l'assortir d'une deuxième condition : *réduire l'ethnicisation du débat*. Vous le constatez vous-même, les groupes et les individus arrivent de plus en plus au débat en se définissant par une condition stigmatisante (dialysé, noir, maladie orpheline, écolo...) si bien que, d'une certaine manière, le débat est déjà joué. Leur impact sur le débat est l'ethnicisation, c'est-à-dire l'invocation délibérée et à des fins stratégiques d'une appartenance stigmatisante. Au final, la revendication identitaire s'empare de l'ensemble de la controverse, fige les positions dans une posture polémique, inhibe toute expression contradictoire non convenue, chacun ne donnant du sens à ce qu'il dit ou à ce que l'autre dit qu'à partir de ce que chacun est censé représenter; chacun (se) donne l'illusion d'un engagement total alors qu'il ne s'agit que d'une réduction objectivante. *Le débat ne doit pas être une instance de (auto)légitimation des appartenances, mais le lieu collectif de leur interrogation.*

Introduire une gestion interculturelle du débat

La gestion interculturelle des débats se fait à partir, non pas d'une position, mais d'une dynamique entre et dans les trois cultures en présence : scientifique, politique et citoyenne. Mais qu'il s'agisse de l'alimentation, de l'ours ou des Ogm, *le point de départ doit en être le dépositionnement culturel et non le positionnement culturel*. D'abord, le dépositionnement culturel du scientifique qui constate la dérégulation des visées exclusivement réductionnistes de la science (isoler le phénomène pour l'étudier) et qui observe la restauration nécessaire de la complexité des systèmes dans toutes les analyses. Ensuite, le dépositionnement culturel du politique qui constate l'insuffisance des modalités démocratiques actuelles, ressent l'urgence d'inventer de nouvelles formes de contact avec la population et note une certaine indigence des processus décisionnels. Enfin, le dépositionnement du citoyen, désenchanté, rationalisant son impuissance en accablant le système jusqu'à ériger le désengagement en vertu citoyenne.

Le paysan comme question, l'agriculteur comme agent économique, provoque justement chacun des trois acteurs sur leurs dépositionnements respectifs. Il renvoie le scientifique à l'impossibilité de réduire la complexité des réponses, le politique à l'insuffisance des procédures délibératives et décisionnelles, le citoyen à l'urgence de redéfinir la socialité. *Il ne s'agit pas de partir de la différence de position culturelle mais de la différence de dépositionnement culturel*. Seulement de là, peut commencer la construction d'un conte partagé, une histoire commune.

Remettre en cause la hiérarchie des légitimités discursives

Permettez-moi de vous narrer un conte sénégalais wolof, que j'ai plaisir à citer à nouveau, convoquant le scientifique, le politique et le citoyen.

« Le roi d'une tribu adorait poser des questions sans réponses - un scientifique en quelque sorte - et quand il le faisait à ses hôtes, se réjouissait doublement de la difficulté du problème et de l'embarras dans lequel il plongeait son interlocuteur.

Un jour, il reçoit la visite du roi d'une autre tribu accompagné de son fou.

Il le toise et jette une braise incandescente dans l'eau. Un chuintement se fait entendre. Il avise son interlocuteur :

- A quoi est dû ce chuintement ? A la braise ou à l'eau ?

- Aux deux, lui répondit son interlocuteur après une hésitation

- Oui, mais dans quelle proportion ?

Cette deuxième question le plongea dans une immense perplexité. Alors le fou s'avança, toisa le roi questionneur et lui allongea une magistrale gifle en lui lançant :

-Et ce claquement, à quoi est-il dû, à la main ou à la joue ?

-Aux deux assurément, lui répondit le roi interloqué.

-Oui, mais dans quelles proportions ? »

Ainsi, par une gifle salutaire, le fou rappelle que face au même phénomène, deux ordres interprétatifs -celui de l'incertitude scientifique et celui du risque politique - doivent cohabiter et *cela ne se peut qu'en questionnant la hiérarchie des légitimités discursives politique, scientifique ou profane*. Oui, mais dans quelles proportions ? Le débat en a-t-il les moyens alors que dans sa définition même, il suppose un juge, un arbitre, mais alors qui ? A moins que ce qui fâche dans le débat, ce soit la liberté de s'exprimer, l'égalité de traitement et la fraternité authentique, auquel cas il s'agira d'une autre Histoire.

Les flèches et les mots

Pour débattre des sujets qui fâchent, je dirai que nous manquons de buts supra-ordonnés (*superordinate goals*) tels que l'interculturalité pour le fond, et l'esthétique rhétorique pour la forme. Le débat n'est pas une fin en soi, mais a pour objectif premier la fin de la guerre de tous contre tous.

En poésie arabe classique, le mot « rime(s) » (qâfiya, قافية ; pl. quaouâfi, قوافي) a exactement la même racine que le mot "frapper derrière la nuque avec une flèche" (qafâ, قفَى).

Lorsque deux grandes tribus de la péninsule arabe ante islamique (Arabia Felix) allaient s'affronter dans un conflit sanglant, un débat vraiment fâcheux vous en conviendrez, il arrivait qu'elles alignent leurs milliers de guerriers face à face et désignent chacune un poète. Alors, à l'agression par les armes, se substituait un affrontement par les mots, métamorphosé par l'esthétique. Qui l'emportait ? Le premier poète qui parvenait à émouvoir les guerriers adverses au point de leur tirer les larmes, apportait la victoire à son camp, qui pouvait dès lors en vainqueur dicter ses conditions. Je conclurai par une exhortation : Que nos mots deviennent des flèches, que nos flèches deviennent des mots, puissions-nous être capables de sublimer nos débats avec autant de civilisation.